

QUESTION ORALE PRESENTEE EN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 21 JUIN 2022
CONCERNANT LA PERMANENCE D'UN PANNEAU POLICE MUNICIPALE PLACE LAURENT-TERZIEFF-ET-
PASCALE-DE-BOYSSON

-Considérant le panneau de taille importante qui a été implanté depuis plusieurs mois sur cette place dans le but d'inviter à rencontrer les membres de la nouvelle police municipale

-Considérant que ce panneau de par ses proportions imposantes impacte la perspective harmonieuse de cette ravissante place du 6^e qui avec ses arbres et sa fontaine Wallace apporte un cadre reposant et rafraichissant aux habitants du quartier,

Antoinette Kis demande à Monsieur le Maire du 6e

Combien de temps ce panneau restera-t-il sur cette place ?

Et en cas de prolongation de son usage s'il est possible d'envisager une autre localisation de ce panneau ou une utilisation d'un panneau moins intrusif (moins grand par exemple) ?